



## Contribution de Claudine GEORGES

claudine.georges74@gmail.com

### **Nature en ville... végétalisation, quel bénéfice pour la métropole ?**

Le dernier "apéro-idées" du Conseil de développement avait pour thème "La Nature en ville". Il a permis une réflexion entre les participants qui pouvaient exposer, au sein des petits groupes constitués, leurs opinions personnelles forgées par des connaissances de l'existant et des projets de la métropole sur ce sujet. Ils pouvaient aussi faire des propositions originales pour concilier la nature et la densification urbaine voulue par les décideurs publics.

La première question que nous nous sommes posés : Qu'est-ce qu'on entend par "la nature en ville" ? Quel est son concept ? Il s'agit avant tout d'un concept politique, un défi important dans une métropole en croissance dans le domaine de la construction et du développement économique. Il s'agit d'appliquer une politique globale en faveur de la biodiversité où la nature en ville est un des marqueurs qui offrent un vecteur d'ambiance et de confort pour les habitants.

Je regrette qu'on n'ait pas assez évoqué les communes de première et deuxième couronne dont les anciens bourgs étaient ruraux jusque dans la période 1950-1970 et qui ont subi une transformation plus importante que dans le centre ville de Nantes.

J'approuve particulièrement la spécification, voulue par un groupe, du concept "nature en ville" qui le distingue d'ajouts de surfaces artificialisées. Il s'agirait de conserver le patrimoine naturel, de réaliser un inventaire de son appellation dans la tradition des naturalistes des siècles précédents. Il serait pris en compte et on tenterait d'améliorer ses fragilités en restaurant les sites naturels dégradés. Mais qu'entend-on par patrimoine naturel ? Les sites naturels sont la production de la composition des sols, des sédiments qui les composent favorisant ou non l'imperméabilisation, la création de vallées fluviales ou de ruisseaux, de marais en friche ou utilisés avec la prolifération d'une végétation adaptée.

Mais grâce au comportement des hommes, à leur motivation, ce patrimoine fut enrichi. C'est ainsi que la vallée du Gesvres, que je connais particulièrement, s'est dotée d'arbres exotiques, tels un redwood de Californie, de tulpiers de Virginie, de douglas, de cèdre de l'Atlas, d'un cyprès jaune... Ils furent plantés entre 1890 et 1910 par le secrétaire du comte de Paris, propriétaire à l'époque du château de la Pannetière, qui

voulut faire du site de La Verrière le prolongement de son parc. C'est à cette époque que furent créées les allées qui sont toujours empruntées actuellement par les promeneurs et randonneurs.

La création de parcs et d'espaces de nature apparaît comme une solution pour préserver la nature. Lors de notre rencontre, les rapporteurs en ont signalé un grand nombre qui participe à la renommée de la métropole verte.

La notion de paysage est favorisée par l'idée de connexion de ces espaces naturels les uns aux autres. C'est ainsi qu'il est étudié une stratégie de "trame verte et bleue, paysage" dans les opérations d'aménagement. J'ai d'ailleurs été étonnée que personne n'évoque cette stratégie qui fut travaillée, à l'initiative des pôles de proximité, à partir des axes qui traversent les communes.

Dans ces ateliers, il s'agissait de découvrir des réservoirs écologiques et de créer des corridors ajustables en développant des continuités écologiques qui prennent en compte des activités humaines et des pratiques citadines, comme "l'étoile verte" des vallées nantaises et le débat sur la Loire. J'ai aussi écrit une contribution sur les possibilités ouvertes par cette trame, le 29 mai 2017, intitulée "un voyage dans la métropole...".

C'est de cette façon qu'une liaison peut être faite entre les éléments de nature en ville et la végétalisation envisagée, en complément des coulées vertes existantes : la plantation d'arbres le long des voies, la mise en valeur et l'utilisation des éléments du patrimoine répertoriés tels les puits avec leur environnement social, la création de haies, de jardins partagés, la pénétration dans les cœurs d'îlots avec des espaces et terrasses aménagées, des toits végétalisés utiles dans la lutte contre les îlots de chaleur. Il fut décrit, il y a peu de temps dans la presse, des techniques de cultures en couches dans des bacs sur les toits en terrasse : 15 cm de bois broyé pour que les racines puissent se développer, 15 cm de compost obtenu à partir de déchets verts urbains avec ajouts possibles de vers de terre. Les eaux de pluie peuvent ainsi être retenues, ce qui évite la surcharge des canalisations et leur possibilité de débordement.

La végétalisation subit aussi le développement de tendances. Le rétro a actuellement le vent en poupe. On récupère et on recherche des matières brutes, des coloris neutres. La variété des fruits et légumes anciens est actualisée au potager pour leur feuillage décoratif et pour l'apport de teintes qui valorisent les matières brutes... un retour est certes à l'esprit bohème !

Une mise en garde de risques a été soulignée, provoquée par cet apport de végétalisation en ville : la fréquentation d'animaux dangereux et la plantation d'espèces végétales incontrôlables.

En complément à ces actions paysagères, des représentations artistiques, des mises en scène, des traductions par le langage pourraient rendre attractifs les rapports à la nature originelle ou artificielle, ce qui conforterait la volonté de "dessiner la métropole nature" d'un point de vue conceptuel et imaginaire.

Il serait souhaitable que cette orientation en matière d'environnement tienne une grande place au sein des familles, dans les écoles avec un appel à une éducation vécue. Pourquoi ne pas insérer cette étude dans les projets d'école avec la participation des parents, des associations, ce qui pourrait alimenter favorablement les moments de rythmes scolaires lorsqu'ils subsistent ?